

**Déclaration de Valdeavellano de Tera
pour la défense et la reconnaissance
des biens communs et des APAC en
Espagne**



Déclaration de Valdeavellano de Tera pour la défense et la reconnaissance des biens communs et des APAC en Espagne

Nous, les signataires ci-dessous, dans le cadre de la réunion du Consortium APAC, qui s'est tenue à Valdeavellano de Tera dans la province de Soria, les 4 et 5 Octobre 2013, et en vertu des accords conclus lors de la réunion qui avait spécifiquement pour but de constituer « **L'Initiative Biens communs** »-- un groupe de travail pour la promotion de l'étude, de la défense et de la reconnaissance des **biens communs, des usages communautaires** et des **aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC)** en Espagne, **déclarons:**

1.- Que les **biens communs et les ressources et les droits qui y sont associés** font partie du patrimoine culturel (y compris immatériel) environnemental et socio-économique de l'Espagne. Que les usages communautaires (la pêche, les pâturages, la chasse, les utilisations forestières, l'irrigation et d'autres) ont été la clé de la survie socio-économique des espaces ruraux et de la société espagnole en général, de la protection et de l'intégration des groupes sociaux et des territoires défavorisés ; et de la gestion durable du territoire— et devraient donc être étudiés, reconnus et défendus.

2.- Que les usages communautaires ont été la clé pour la conservation de la biodiversité, des paysages et des écosystèmes en Espagne, ainsi que pour la gestion appropriée et la conservation des ressources, des services et des valeurs que ces écosystèmes apportent à la société, en étant des modèles d'exploitation et des processus écologiques essentiels pour expliquer la grande richesse et la diversité de notre patrimoine naturel et culturel.

3.- Que, de façon générale, ce patrimoine commun a subi de nombreuses agressions au cours de l'histoire. Les confiscations, les usurpations, la municipalisation, les aliénations et le manque de reconnaissance sociale, juridique, légale et administrative, ainsi que de mauvaises décisions politiques ont conduit à la perte irréparable d'un patrimoine humain, social, économique, culturel et naturel immense. Les agressions se poursuivent aujourd'hui sous diverses formes en arrachant aux communautés locales la gestion des usages communautaires et leurs biens associés.

4.- Que, malgré ces agressions, l'attitude historique des bénéficiaires et des titulaires des biens communs dans la défense de leurs droits, leur permet de constituer, encore à l'heure actuelle, une forme commune, réussie et répandue de gouvernance de notre patrimoine naturel et culturel. Les biens forestiers communs, les confréries de pêche ou de conchyliculture, les regroupement pour la gestion des pâturages et des valons, les faceries, les bassins de pêche, les sociétés de chasse, les systèmes collectifs d'irrigation, les *parzonerías*, les *ledanías* et d'autres formes de gouvernance collective gèrent plusieurs millions d'hectares dont les valeurs naturelles, économiques et culturelles sont élevées, et constituent l'expression de la responsabilisation et de la participation de centaines de milliers de citoyens à la gestion participative, directe, résiliente et durable des ressources locales.

5.- Qu'il faut reconnaître, soutenir, promouvoir et protéger chacun des trois piliers fondamentaux qui caractérisent les biens communs : la **Communauté**, la **Gouvernance** et la **Conservation de la Nature**, tels qu'ils sont décrit dans la définition d'une APAC (aire du patrimoine autochtone et communautaire) qui est défendue par plusieurs organisations internationales. À cet égard, une attention particulière doit être portée à la préservation et la promotion des valeurs qui, en règle générale, caractérisent les biens communs qui les rendent particulièrement utile à la société, entre autres, celles de la durabilité, l'adaptabilité, la multifonctionnalité, l'intégration de valeurs culturelles, la distribution équitable des ressources, la justice sociale, la coresponsabilité, les processus participatifs et le renforcement du pouvoir et de l'autonomie des communautés locales.

6.- Que de grandes organisations internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) reconnaissent avec toujours plus de conviction l'important rôle des aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) pour la conservation de la nature et la gestion durable des ressources à l'échelle mondiale. Pourtant, malgré tout cela, il existe en Espagne un sérieux manque de reconnaissance de leur valeur par l'administration publique, et une importante méconnaissance par une partie de la société. Il devient donc urgent, en ce sens, de revendiquer le rôle social, économique et environnemental des APAC ainsi que leur potentiel pour la conservation, le développement des espaces ruraux et de la société en général.

7.- Que la santé et la performance économique, sociale et environnementale des usages communautaires et donc, des biens communs, dépendent des personnes qui les gèrent et qui sont les véritables spécialistes de leur gouvernance et leur fonctionnement. Ces hommes et ces femmes doivent être socialement soutenus afin qu'ils puissent continuer à développer leur travail dans des conditions justes. Par conséquent, leur participation aux décisions politiques qui affectent les communautés est essentielle pour assurer leur maintien et leur durabilité future.

8.- Que, compte tenu de ce qui précède, pour pouvoir assurer la pérennité de la grande richesse et variété des formes collectives de propriété et de gestion qui existent en Espagne, et pour développer leur potentiel énorme et leurs valeurs associées, il est nécessaire d'encourager de nouveaux partenariats et synergies, de l'échelle locale à la globale, basée sur la participation populaire, le renforcement du pouvoir et de l'autonomie des communautés locales et l'approche participative (*bottom-up*). Pour cela, il faut porter une attention particulière à la mise en place de chaînes de solidarité mutuelle entre les communautés qui gèrent les biens communs, ainsi que l'établissement d'objectifs communs avec de nouveaux partenaires sociaux, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, de la conservation de la nature, de l'éducation, du droit et de la communication. À cela nous pouvons ajouter l'établissement d'une alliance entre les usages communautaires et les communautés urbaines, ce qui améliorerait les divers liens qui les unissent.

9.- Qu'il existe une base scientifique solide démontrant, comme une règle générale (i) la contribution historique des biens communs et en particulier de leur usage à un développement plus durable et équitable, aussi bien que (ii) leur importante contribution sociale, économique et environnementale actuelle, ainsi que (iii) leur potentiel pour le développement d'initiatives qui contribuent à affronter une bonne partie des défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels font face la société d'aujourd'hui et les générations futures. De ce point de vue, nous considérons comme particulièrement remarquable la recherche entreprise par le Dr Elinor Ostrom, Prix Nobel d'Économie en 2009, qui démontra « *comment les biens communs peuvent être administrés efficacement par un groupe d'usagers* », brisant ainsi la dichotomie public / privé pour sauver les valeurs de la gouvernance collective, et éliminant de ce fait le concept si enraciné, et parfois même dans son propre intérêt, qui affirme que la gestion de la propriété commune est vouée, par sa propre nature, à la catastrophe.

10.- Que pour les raisons précédemment exposées, ce doit être une priorité pour les mêmes communautés qui gouvernent les biens communs, pour les autorités à différents niveaux et pour la société dans son ensemble, de veiller à la protection et la reconnaissance du patrimoine collectif fondé sur des principes d'**inaliénabilité**, d'**indivisibilité**, d'**imprescriptibilité** et d'**insaisissabilité**, ainsi que d'assurer le respect aux lois écrites et coutumières des communautés, leur pleine reconnaissance légale, leur pleine capacité juridique dans la défense et la gestion de leurs ressources et la participation adéquate de leurs organes de gouvernance lors des prises de décisions qui affectent ce patrimoine. En ce sens, **les réformes législatives actuelles et futures doivent respecter les droits historiques des communautés locales et leur autonomie dans la gestion de leurs patrimoines communautaires**. De même, les usages communautaires et les biens et droits qui leur sont associés doivent être gérés de manière participative et durable, en ayant pour objectif d'assurer la transmission de ce patrimoine aux

générations futures, sans aucune forme d'amoindrissement de ses valeurs économiques, sociales et environnementales. Signataires:



Grupo de Estudos da Propiedade Comunal



Federación Estatal de Pastores

Comunidade de Montes de Vilar de Triacastela

Mancomunidade de Montes Veciñais en Man Común de Castrove-Salnés



Mancomunidade de Montes Veciñais en Man Común do Morrazo

Traduit de l'originel Espagnol par
Emma Courtine avec Grazia
Borrini-Feyerabend